

Votre dentiste complice de votre santé

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP UNE HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE SPÉCIFIQUE À RESPECTER (1)

● Protocole de prévention selon l'âge

Quel que soit l'âge, penser à enlever les dépôts avec une compresse avant le brossage.

6-12 mois : les premières dents ont fait leur apparition. Les parents passent une compresse pour enlever les dépôts, surtout si le réflexe de déglutition n'est pas en place. Dès que possible, pratiquer le brossage **1 fois/jour** (réalisé par les parents) avec une quantité équivalente à **une trace de dentifrice dosé à 1 000 ppm**

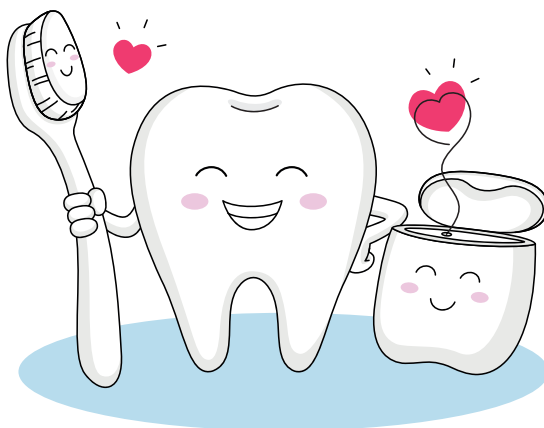
12-36 mois : même chose **2 fois/jour**

3-6 ans : compresse + **brossage 2 fois/jour** réalisé ou supervisé par les parents, avec une quantité équivalente à **un petit pois de dentifrice dosé à 1 000 ppm**

6-9 ans : compresse + **brossage 2 fois/jour** réalisé ou accompagné par les parents avec **1 à 2 cm de dentifrice dosé jusqu'à 1 500 ppm. Ne pas rincer.** À ce stade, surveiller l'arrivée des premières dents définitives en arrière des dents de lait. **Les scellements de sillons** des premières molaires définitives et/ou l'application de **verniss fluoré** pourront être réalisés par le chirurgien-dentiste traitant, si le niveau de coopération du patient le permet

10-12 ans : brossage accompagné au moins **2 fois/jour** avec une quantité de dentifrice dosé de **1 500 à 2 500 ppm** équivalent à la largeur de la brosse à dents. **Ne pas rincer.** Surveillance de la croissance des maxillaires. Limitation des effets des parafonctions. Extractions pilotées si nécessaire pour conserver l'harmonie des maxillaires

Adolescents et adultes : brossage accompagné ou supervisé si besoin, au moins **2 fois/jour** avec une quantité de dentifrice dosé de **2 500 à 5 000 ppm** en fonction du risque évalué, équivalent à la largeur de la brosse à dents. **Ne pas rincer (surtout pour le brossage du soir).**



Protocole de prévention, voir les fiches :

- « *Personnes en situation de handicap, une hygiène bucco-dentaire spécifique à respecter (2)* » et
- « *Personnes en situation de handicap, l'importance du suivi bucco-dentaire* ».